

Nom et coordonnées de l'école : Ecole élémentaire du Chat Perché  Commune : LE BOURGET DU LAC	<b>PROCES-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ECOLE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b>  Date : 13 juin
--	--

Circonscription Chambéry 4

Présents :

Présidente : Stéphanie LANGE

Equipe enseignante :	Mmes BEN, COSTA, GUILLERMIN, JOLY-BENDER, LANGE, PERRET, SAAD et M. BONNIN et COTTAREL
Le maire ou son représentant :	M. MERCAT, Mme SECCO
DDEN :	Mme JUSKO
Invités (personnel municipal,...) :	Mme IORI

Excusés : M.PIERRE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme FORGET, Mme SAAD

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Mme JOLY-BENDER

Ordre du jour :

<b>EDUCATION NATIONALE</b>
----------------------------

**1) PARCOURS DE L'ELEVE**

a) bilan des actions d'aide et d'accompagnement mis en place

Le RASED est intervenu au 2<sup>ème</sup> semestre pour un groupe de CP de 3 élèves et 5 élèves au CE1. Son budget de transport alloué par l'Education Nationale ne lui permettra peut-être pas de venir jusqu'à la fin de l'année.

L'école compte 7 PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative), 3 PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) et 1 en cours de validation et 2 PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Les élèves bénéficient de 36 heures d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) par classe.

#### b) bilan des actions cycle 3 et de la liaison GS/CP

Un conseil des maîtres avec les enseignants de GS et de CP s'est tenu le 23 mai. Les Grandes Sections visiteront les classes les 22 et 23 juin. Les CP et CP/CE1 iront en maternelle. Les CP iront lire dans les classes de grandes sections (6 dates programmées en juin).

La visite du collège a eu lieu le 2 juin. Les élèves de CM2 se sont déplacés à vélo. Les enfants ont visité le collège, ont assisté à un cours, ils ont pu poser des questions à des élèves de 5<sup>ème</sup>.

Le conseil école collège aura lieu le 15 juin.

## **2) PROJET ET VIE DE L'ECOLE**

### a) Bilan des actions du projet d'école

Dans le cadre de notre projet « Et si on jouait ? », plusieurs actions ont permis de développer les compétences sociales, la lecture de règles du jeu et les compétences orales afin de restituer les règles.

Jeux SICAMS : le SICAMS a prêté une semaine des jeux de société. Les CM ont joué en se prêtant les jeux entre les classes. Pour le cycle 2, ce sont les CE2 qui sont allés expliquer et tenir le rôle de meneurs de jeux dans les classes de CP et CE1.

Jeux en bois du SICAMS : le SICAMS a prêté des jeux en bois d'extérieur durant une journée.

Les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE2 sont allées visiter l'écomusée du lac d'Annecy. Deux ateliers avaient été sélectionnés. « Dis, comment on faisait avant ? » et « enfance et jeux d'un siècle à l'autre ».

Le coût du transport était de 197 euros par classe et 270 euros pour les entrées au musée soit 1870 euros au total pour les 4 classes pris en charge par la coopérative scolaire.

Mathilde DIVIGNAT a joué avec les sons et joué avec les voix. Elle a mis en voix et réalisé des bruitages avec les élèves pour deux contes et des musicogrammes avec les CM. Nous préparons le spectacle de la chorale du 16 juin avec Mathilde.

Suite au conseil des délégués les élèves avaient pour projet de créer un jardin potager. Nous avons réalisé les premières plantations au printemps.

Le 26 juin, les élèves de l'école bénéficieront d'une animation « les petits Génies de la construction ». C'est un travail de coopération pour réaliser des maquettes géantes. Le coût est de 984 euros pris en charge par l'Association Mom'Anim que nous remercions.

Ecole et cinéma : La salle de cinéma étant en travaux, seules les 3 classes de CP et CE1 pourront aller voir le dernier film de la programmation à La Traverse. Le coût d'Ecole et Cinéma est pris en charge par Mom'Anim.

b) Bilan des actions des projets de classes

Les classes de cycle 2 organisent une journée « architectes en herbe » avec le centre Kapla de Lyon le 13 juin pour un coût de 620 euros pris en charge par la Coopérative Scolaire.

La classe de CP a eu deux interventions avec la LPO sur les rapaces (une en classe, une en extérieur) financées par la commune.

La classe de CP/CE a eu deux interventions avec la LPO sur le thème « mares et amphibiens » financées par la commune.

La FNE offrira une lecture du conte *l'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono aux élèves de CM2 le 26 juin.

Les CE2 sont en train de créer des jeux de société.

En partenariat avec le Comité de Jumelage, le 5 mai, les élèves de CM2 ont découvert une autre culture et abordé le thème de la construction européenne. Ils ont dégusté un petit déjeuner allemand.

Les CM sont allés rencontrer un archéologue sur le chantier des fouilles archéologiques du Bourget du Lac au Petit Caton. Des tombes médiévales ont été trouvées.

Grâce à la demande de subvention de *génération 24*, 3 séances de vélo par classe avec Olivier GENET et un second moniteur ont été réalisées pour le cycle 3. Le coût est pris en charge par la commune dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo. Ce financement sera reconduit en 2023-2024 par la Commune ou Grand Lac.

Le 30 juin, les classes de CM participeront à une randonnée à vélo avec l'USEP et des écoles de Grand Lac. Ils se retrouveront aux Mottets.

### 3) FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

a) Bilan des exercices de sécurité

L'exercice incendie sera effectué sur le temps périscolaire.

L'exercice d'entraînement au risque naturel a eu lieu le 9 juin. Le scénario simulait un tremblement de terre. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Les élèves ont respecté les consignes de sécurité.

b) Bilan financier des actions municipales

La commune a financé

-les interventions de Mathilde DIVIGNAT

- le transport des 5 cycles natation

- les 2 séances de ski de fond pour les CM1/CM2 et CM2 : 1708 € (926 € transport / 470 € locations de matériels / 312 € moniteurs)
- Le cycle patinoire de la classe de CE2/CM1 (1510 euros)
- les interventions de la LPO et FNE
- 35 euros par élève versés sur la coopérative scolaire
- une aide aux familles en fonction du Quotient Familial pour le cycle voile
- un moniteur de vélo dans le cadre du « savoir-rouler » pour un montant de 1400 euros.

c) Préparation du bureau des élections pour l'année N+1

Les élections auront lieu le vendredi 6 octobre 2023 uniquement par correspondance. La loi permet de procéder au vote électronique évoqué au premier conseil d'école mais les outils techniques pour le mettre en place ne sont pas encore disponibles. Une communication sera réalisée en début d'année pour organiser le vote.

Le bureau de vote est constitué de Mme COSTA, Mme BARRIER, Mme RAMBAHINIARISON.

L'horaire des conseils d'école est maintenu à 18h.

#### 4) ORGANISATION DE LA RENTREE

Le périscolaire organisera une réunion de présentation aux parents du service à laquelle se joindra la directrice de l'école.

a) Structure de l'école 2023-2024

Les effectifs sont en légère baisse.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
27	36	33	24	41	161

b) Budget 2023-2024

Budget communal :

fournitures scolaires	35,50 par élève
Fichiers de CP	600
Manuels de français CM2	1400
Renouvellement fond de la bibliothèque	300
Matériels de cours	200
Matériels EPS	450
Matériels d'Arts	200
Equipement de jardin	300
Série de livres de littérature	500
Subvention voile	En fonction du QF des familles
Savoir Rouler à Vélo	Financement Grand Lac ou commune
Transport 5 cycles natation	4250 euros

Subvention coopérative scolaire	35 euros / élève
Intervenante musique	2742 euros

Les subventions pour les autres projets seront de 2180 euros (ski, spectacles à La Traverse, adhésion USEP, patinoire) soit 311 euros par classe. L'équipe enseignante devra donc faire des arbitrages et les activités conduites cette année ne seront pas forcément renouvelées.

Les Olympiades, annulées à cause de la pluie, pourraient être reportées au mois de septembre 2023.

c) Organisation de l'accueil des élèves de CP

Les élèves de CP auront la cour du haut réservée quelques jours afin de se familiariser avec les lieux. Rapidement, les élections des délégués de classes auront lieu afin de définir et rappeler les règles communes au sein de l'école.

d) Horaires d'accueil à l'école élémentaire

L'école du P'tiou a souligné que les PS devaient être en classe jusqu'à 11h30 puisqu'ils sont sous la responsabilité de l'enseignant. Actuellement, il est difficile de pouvoir faire manger tous les élèves de 11h30 à 13h30. L'école du Chat Perché a donc été consultée pour décaler les horaires d'accueil : 11h40 et 13h40. Les enseignants étaient partagés et conscients de l'impact que cela pourrait avoir sur certaines familles pour s'organiser. Aussi, nous avons consulté les familles par sondage. Les votes exprimés se partagent ainsi :

65 % pour un maintien des horaires actuels

35 % pour un changement (11h40-13h40)

Suite à ces échanges, une réorganisation entre le temps scolaire et périscolaire permettra de prendre en charge les enfants de petite section à 11h30.

## 5) QUESTIONS COMMUNIQUEES AU CONSEIL D'ECOLE

a) Une remarque à faire envers les fumeurs : " il y a des adultes qui fument dans l'espace entre les 2 bâtiments scolaires et devant les portails. Lorsqu'il pleut, nous sommes sous l'auvent en bois, c'est insoutenable lorsque l'on n'est pas fumeur. Il me semble qu'il serait judicieux que cela apparaisse dans les règles de l'école ? ou de prévoir un affichage spécifique à cet endroit-là? (Sauf erreur de ma part, il ne me semble pas avoir vu un commentaire sur ce sujet)"

*Réponse : Cet espace peut être soumis à une interdiction de fumer par arrêté municipal.*

b) Serait-il possible de demander à ce que les enfants de CM1/CM2 bénéficient d'interventions ou de sensibilisations avec jeux de rôle/débat sur les dangers suivants : harcèlement, numérique, drogue, alcool... Le fait d'aborder ces sujets de société dans le cadre de l'école semblerait adapté car ils vont être de plus en plus prégnants à l'approche de l'entrée au collège. Certaines de ces problématiques sont même

déjà rencontrées au niveau élémentaire. A noter qu'une intervention de l'infirmière scolaire au sein de l'école maternelle est prévue sur le thème : le corps et le respect de l'intimité, ce qui paraît une très bonne démarche."

*Réponse : L'infirmière scolaire est intervenue dans les classes de CM2 pour aborder le thème des écrans. Les classes de cycle 3 ont travaillé sur le spectacle « les vilains petits sur le thème du harcèlement. Les CM2 suivent un enseignement sur les usages des outils numériques et des dangers d'internet et valident le permis internet. L'école a signé la charte du programme PHARE (Programme de Prévention du Harcèlement). Des outils d'amélioration du climat scolaire sont mis en place : conseil des délégués, caisses de jeux de cour, médiateurs, formalisation par les enseignants des messages clairs. Tout au long de l'année, les élèves sont régulièrement entendus lorsque des comportements nous inquiètent. Dans ce cas, nous suivons le protocole de lutte contre le harcèlement et la méthode PIKAS. Les élèves sont régulièrement sensibilisés au climat scolaire à travers les conseils de classes et le conseil des délégués.*

-c) Concernant les délégués de classe : Peut-on limiter le nombre de mandats pour les élèves délégués de classe?... "

*Réponse : Le conseil des maîtres est favorable à une limitation à deux mandats au cours de la scolarité pour le scrutin 2023-2024.*

-d) Au sujet des dérogations : les parents concernés souhaitent plus de transparence à ce sujet : être informés de la date des commissions ? Comment se font les réponses aux familles ? durée de la dérogation acceptée ?

*Réponse de la mairie : Les dérogations pour rapprochement de fratries ont été accordées. Une dérogation est valable pour le cycle. Il n'y a pas de date butoir pour les dérogations mais une réunion a lieu début d'avril pour émettre les avis des dérogations reçues. La directrice donne son avis. Une commission se réunit. La réponse est donnée par courrier par le secrétariat de mairie.*

*Réponse de la directrice de l'école : Le P'tiou et le Chat Perché vont inscrire dans leur règlement intérieur les motifs de dérogations acceptés.*

- e) En tant que parents délégués, au sujet du projet de rénovation de l'école :

" plusieurs d'entre nous ont souhaité s'exprimer suite à l'intervention de la mairie lors du conseil du Trimestre 2 :

Tout comme l'équipe enseignante, nous nous étonnons de ne pas avoir été consultés lors de la genèse de ce projet, nous apprécierons que notre avis soit également pris en compte. Aussi, nous profitons de ce conseil pour nous exprimer en tant que parents et délégués :

1) Nous remercions la mairie d'engager des travaux dans l'école, dans le souci d'un meilleur accueil des élèves et avons pu entendre les aspects positifs de ce projet (création d'une nouvelle classe, meilleure isolation du bâtiment...)

2) Mais nous partageons également toutes les réserves émises par l'équipe enseignante et par la DDEN (isoler une classe durant la période des travaux, utilisation d'une salle qui pose déjà un problème de ventilation avec malaises d'élèves, même si le système de ventilation est "amélioré" sera-t-il suffisant sanitaire parlant?...)

3) La cantine : depuis de nombreuses années nous alertons sur le passage tardif en cantine de certaines classes, même si le personnel de la cantine fournit un très gros travail pour que ce timing soit tenu, nous nous étonnons que cet aspect ne soit pas évoqué dans votre projet, alors que ce point figure régulièrement sur les CR de conseil d'école... prévoyez-vous une annexe de la cantine ?

4) Nous aimerions savoir à quel moment vous informerez les parents de l'école de la globalité de ce projet de rénovation et de son contenu ? Nous pensons que ce temps d'information est essentiel d'autant que l'accueil et la journée des élèves vont être impactés durant la période des travaux...

Par la suite, nous aimerions que les parents délégués puissent avoir à minimas un avis consultatif sur ce projet ou équivalent. "

*La commune s'excuse de ne pas avoir prévu un temps de concertation avec les parents. Le cahier des charges a été présenté aux enseignants pour des aspects techniques. L'équipe enseignante regrette de ne pas avoir été consultée sur le déplacement de la classe. La commune entend les inquiétudes des enseignants concernant l'isolement d'une classe. La commune appuie le fait que la classe ne serait isolée que pendant un an. La commune nous intégrera dans les réunions de travaux. Le projet pourrait être présenté aux parents lors d'une réunion à la rentrée 2023-2024. Le jeudi 7 septembre à 18h au cinélab lors de la réunion avec le service périscolaire.*

e) Remarque d'un parent d'élève : Je tenais à remercier toute l'équipe enseignante pour sa qualité d'enseignement, sa bienveillance et les nombreux projets qu'elle a menés tout au long de cette année. Merci également à l'équipe d'animation du périscolaire qui a encore eu cette année une belle motivation en proposant à nos enfants des activités très variées et toujours dans la bonne humeur ! Merci à vous, les parents délégués pour votre investissement.

f) Dans le compte rendu du conseil des délégués et je remarque cette demande:

"Arbres dans la cour du bas : impossible avec le goudron"

Il serait sans doute possible de transmettre tout de même la demande des enfants à la mairie qui pourra étudier les possibilités: enlever le goudron de tout ou d'une partie de la cour, plantations d'arbustes en

conteneurs....C'est en tous cas possible il me semble car si une canicule telle que nous en avons connue en 2022 devait se reproduire tout ce qui pourra limiter le rayonnement de la chaleur voire procurer de l'ombre sera bon à prendre.

L'idée du potager c'est bien et il faut à mon sens continuer dans ce sens.

*Réponse de la commune : l'idée est à étudier lors de la rénovation de l'école.*

Fin du conseil d'école : 19h45

Fait à Bourget du lac le 13 juin 2023

Le Directeur ou la Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE  
"DU CHAT PERCHÉ"  
73370 LE BOURGET DU LAC

